Fiche TECHNIQUE

Scapa T3601

Ruban Tissu Adhésif Ignifugé

DESCRIPTION

Scapa T3601est un tissu couché polyéthylène recouvert d'un caoutchouc ignifugé adhésif. Le produit correspond aux exigences de F.A.R. 25.853(a) et M1.

CARACTERISTIQUES

- Domaine aéronautique;
- Joints temporaires de panneaux ignifugés dans la construction navale.
- Applications générales dans le secteur de la construction comme le renforcement, la tenue de faisceaux électriques, étanchéité des cloisons, les jointures et les réparations temporaires;
- Réparation des tapis.

AVANTAGES

- Correspond aux exigences de la norme F.A.R. 25.853(a) et France M1.
- Adhésif ignifugé;
- Très léger et conformable;
- Facile à appliquer;
- Les propriétés imperméables confèrent une protection pour le soudage, les grincements, le nettoyage et le sablage.

PROPRIÉTÉS TECHNIQUES

Propriétés Techniques	Valeur Nominale	Unité	Méthode d'essai
Adhésion sur acier	6	N/cm	ASTM D1000
Température de service	0 - 70	°C	-
Résistance à la traction	35	N/cm	ASTM D1000
Épaisseur totale	0.22	Mm (mils)	Internal *

Cette fiche technique n'est fournie qu'à titre indicatif par Scapa. Le contenu de cette fiche technique est considéré comme fiable mais son exactitude n'est pas garantie. Les résultats présentés dans cette fiche technique peuvent ne pas être pertinents pour tous les utilisateurs du produit et il est de la responsabilité de l'utilisateur de déterminer l'adéquation du produit à l'usage prévu. Scapa décline expressément toute garantie expresse ou implicite, y compris au niveau de la qualité marchande et de l'adéquation à un usage particulier, dans toute la mesure permise par la loi et n'accepte aucune responsabilité (directe, indirecte ou consécutive) résultant de l'utilisation du produit ou de l'utilisation de la fiche technique. Scapa n'exclut pas sa responsabilité en cas de décès ou de blessures résultant de sa négligence ou d'une fraude. Scapa désigne Scapa Group plc et de ses filiales.

PRÉSENTATION STANDARD

- Axe / Mandrin: mandrin en carton de 76 mm portant la marque Scapa
- Conditionnement: Conditionnement en vrac avec feuilles intercalaires entre les couches
- Longueur du rouleau: 50 mètres
- Largeur du rouleau: 50 mm

RECOMMANDATIONS

Les rouleaux doivent être stockés à plat sur la tranche dans leur emballage d'origine jusqu'à leur utilisation. Le produit doit être protégé de la poussière, de la chaleur, de l'humidité, de la lumière directe et des émanations de solvants. La durée de vie du produit varie en fonction des conditions d'utilisation et est altérée par l'environnement climatique.La durée de stockage est de 12 mois (à partir de la date de fabrication) si le produit est conservé dans un endroit sec à une température inférieure à 24°C.

Application sur la surface : Dérouler le ruban adhésif et appliquer la face adhésive sur la surface. Exercer une pression ferme. La température recommandée pour l'application, pour obtenir les meilleurs résultats, est de 18°C ou plus. Une bonne adhérance pourrait ne pas avoir lieu si le ruban adhésif et la surface du matériau sont tous les deux à moins de 18°C.

Note : Lors de l'application d'un ruban adhésif sur n'importe quelle surface, il faut s'assurer que les surfaces sont exemptes d'huile ou de tout autre contaminant comme de la poudre. Les qualités d'adhérance doivent être vérifiées quand le produit est utilisé sur des substances plastifiées.

Cette fiche technique n'est fournie qu'à titre indicatif par Scapa. Le contenu de cette fiche technique est considéré comme fiable mais son exactitude n'est pas garantie. Les résultats présentés dans cette fiche technique peuvent ne pas être pertinents pour tous les utilisateurs du produit et il est de la responsabilité de l'utilisateur de déterminer l'adéquation du produit à l'usage prévu. Scapa décline expressément toute garantie expresse ou implicite, y compris au niveau de la qualité marchande et de l'adéquation à un usage particulier, dans toute la mesure permise par la loi et n'accepte aucune responsabilité (directe, indirecte ou consécutive) résultant de l'utilisation du produit ou de l'utilisation de la fiche technique. Scapa n'exclut pas sa responsabilité en cas de décès ou de blessures résultant de sa négligence ou d'une fraude. Scapa désigne Scapa Group plc et de ses filiales.